



Défiance vis-à-vis de l'école publique? Motivations religieuses? Envie de voyager avec ses enfants? Certains parents décident de s'occuper de la scolarisation de leur progéniture. Regard sur la pratique dans le Jura et avis de spécialistes.

Sur les bancs d'école? Oui, mais à la maison...

La prochaine rentrée scolaire n'aura pas la même saveur pour tous les petits Jurassiens. Si certains se presseront dans les préaux pour raconter leurs souvenirs de vacances, d'autres rejoindront calmement le salon de leur maison avec leurs instituteurs: papa et maman.

L'instruction à domicile est légale dans la plupart des cantons suisses, dont celui du Jura. Les parents désirant profiter de cette liberté sont néanmoins soumis à des conditions. En effet, ils doivent aviser par écrit la commission scolaire de leur commune. Dans le document doivent figurer: les personnes chargées

de l'enseignement et les mesures prises pour assurer à l'enfant une instruction correspondant aux plans d'études. La commission d'école annonce ensuite les enfants qui ne fréquenteront pas l'école publique au Service de l'enseignement du canton du Jura.

Treize à la maison

«En 2009, huit familles jurassiennes ont obtenu l'autorisation de garder leur(s) enfant(s) à la maison, ce qui représente 13 élèves», indique Daniel Brosy, chef du Service de l'enseignement. L'autorisation est renouvelée chaque année, à la condi-



Anne-Marie Gogniat
dans son rôle
d'institutrice.

PHOTOS DARRIN VANSELOW

la scolarisation à la maison: «L'enfant est privé d'une grande quantité de relations sociales différentes. La confrontation à un groupe et les conflits nécessaires sont presque uniquement vécus avec la mère ou le père. C'est dommageable.»

Même avis pour le pédopsychiatre Philippe Ardioli qui nuance toutefois: «Il n'y aura pas de dégâts chez l'enfant si ce dernier a de la facilité à se conformer aux règles sociales. Si ce n'est pas le cas, l'école à la maison va aggraver sa difficulté. Cela dépend de la personnalité de l'enfant.» Le contexte est aussi très important. Un même né dans une ferme isolée ne va pas se développer de la même manière qu'un enfant évoluant dans une HLM grouillant de personnes. Donner un avis tranché sur le bien-fondé de l'école à la maison paraît donc impossible pour Philippe Ardioli: un trop grand nombre de paramètres entrent en jeu.

Randy Gigon >>

tion que les enfants passent avec succès le contrôle des inspecteurs.

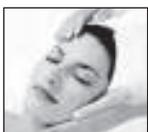
A la fin de l'année scolaire, les conseillers pédagogiques du canton font passer des tests aux élèves pour vérifier les connaissances acquises. Ils rédigent par la suite un rapport. «Si le rapport est négatif, nous prorrogeons l'autorisation accordée aux parents. Mais c'est rare.

Il n'y a pas eu de cas récents», indique Daniel Brosy.

Des conflits nécessaires

Ces dispositions rassurent Jean-Claude Zumwald, professeur de sciences de l'éducation à la Haute Ecole pédagogique (HEP) à La Chaux-de-Fonds. L'enseignant pose un regard critique sur

PUBLICITÉ



ÉCOLE D'ESTHÉTIENNES

Méthodes F. Lachat – diplôme ASEPIB
Dufourpassage 12 - 2502 Bienne
Kirchstrasse 1 - 2540 Grenchen

Institution certifiée **EDUQUA**

- Cours en petites classes de 4 à 6 étudiantes
- Cours à la demi-journée
- Cours du soir
- Cours du samedi matin

Envoyez le talon ci-joint pour documentation (tél. dès 13h: 032 653 22 35)

Ecole d'esthéticiennes - Postfach 338 - Kirchstrasse 1 - 2540 Grenchen

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Tél. _____

Art du Toucher® Première école de Massothérapie Accréditée

Praticien(ne) de Santé

- Massage Classique/DLM/Sportif/Assis/Pierres-Chaudes
- Bio-Magnétisme/Bioénergie/Reiki 1-2
- Réflexologie Générale + Techniques Orientales

Massothérapeute-mco(c)

- Massage Classique/DLM/Sportif/Assis/Pierres-Chaudes
- Bio-Magnétisme/Bioénergie/Reiki 1-2
- Réflexologie Générale + Techniques Orientales
- Massage Thérapeutique/Posturologie/Premiers Secours
- Thérapies Cranio-sacrées
- Gestion d'un Nouveau Cabinet

www.lartdutoucher.ch – Tél. 076 558 39 01



Maman est mon institutrice

Anne-Marie et Jean Gogniat, de Bonfol, gardent leurs enfants à la maison pour s'occuper de leur scolarisation. Rencontre.

«**N**ous voulons mettre Dieu au milieu de l'instruction de nos enfants. C'est pour cette raison que nous faisons l'école à la maison.» Ces paroles sortent de la bouche de Jean Gogniat, mécanicien sur machines agricoles indépendant à Bonfol. Il y a une dizaine d'années, cet Ajoulot fort en gueule a décidé avec son épouse Anne-Marie de faire du foyer familial une école primaire à part entière. Cinq enfants ont déjà usé leur fond de culotte dans le salon revisité en salle de classe et les deux derniers de la famille, Mical (10 ans) et Luc (7 ans), suivent actuellement les traces de leurs aînés. Si les époux Gogniat parlent aujourd'hui avec sérénité de leur particularité, les débuts ne furent pas faciles.

«On a dû se battre avec les enseignants, les autorités communales et le canton pour qu'ils acceptent qu'on fasse l'école à la maison. Ils avaient peur pour nous. Peur que nos enfants ne soient pas normaux. Maintenant, ça s'est calmé», avoue Anne-Marie Gogniat.

Congé l'après-midi

Maîtresse d'école enfantine de formation, la «maman-institutrice» s'occupe de Mical et Luc au quotidien. Du lundi au vendredi, les cours commencent à 8 h et s'achèvent à midi. Pas de leçons l'après-midi: les petits Gogniat ont tout loisir de s'ébattre dans la nature environnante ou de suivre leurs parents dans leurs activités.

Cette manière de travailler permet à Anne-Marie Gogniat d'adapter son enseignement au rythme de ses enfants. «Il m'est arrivé de commencer le programme de l'année suivante avec les plus avancés, mais aussi de devoir travailler et retravailler avec ceux qui éprouvaient de la peine pour arriver aux objectifs fixés.»

La matière enseignée ressemble dans les grandes lignes à celle de l'école publique. Différence notoire: une large place est laissée à l'enseignement de la Bible. Les textes sacrés sont étudiés lors des leçons de français et d'allemand, alors que les cours d'histoire

comprennent un chapitre sur les réformateurs et la Création.

Haro sur les sorcières

La famille Gogniat ne se réclame d'aucune religion mais se dit proche du mouvement évangéliste. Dans leur collimateur à de réitérées reprises: les dangers de la sorcellerie et du satanisme. «Je n'ai pas envie que les histoires de sorcières et autres nains arrivent aux oreilles de mes enfants. Certains enseignants nous ont affirmé que cela faisait partie du patrimoine jurassien. Pour moi, c'est de l'occultisme», lance Anne-Marie Gogniat.

Même défiance vis-à-vis de l'école publique pour son époux qui épingle son rôle: «L'Etat veut s'emparer des enfants et se substituer à la famille. Il crée des hommes faibles qui ne se prennent plus en charge. Cela va encore empirer dans les prochaines années.»

Pourquoi les laisser partir à l'école secondaire dans ce cas-là? «Nous n'avons que deux bras!», rigole la «maman-institutrice» pour qui l'intégration des enfants ayant grandi hors du circuit scolaire ne pose pas de problèmes: «Ils ont eu l'occasion de se familiariser avec d'autres enfants de la famille ou dans le cadre associatif», explique-t-elle, tandis que le père lance, une petite once de satisfaction bien cachée: «Arrivés en secondaire, les plus grands envient leurs cadets. Vous savez, ils sont fiers de venir de l'école à la maison.» **Randy Gigon**



Luc et Mical.

PUBLICITÉ



Ecole Tremplin

**Cours d'appui
pour apprentis-es / étudiants-es:
français - mathématiques**

Enseignement individualisé en petits groupes

Pour tous renseignements, inscriptions et autres cours:

Ecole pour adultes - 1, rue de la Doux - CP 2324

2800 Delémont - Tél./Fax 032 423 38 88

E-mail: tremplin@bluewin.ch - www.ecole-tremplin.ch

kummer 

Nous offrons pour août 2011 des places d'apprentissage dans les professions suivantes

- **polymécanicien(ne)** (4 ans)
- **automaticien(ne)** (4 ans)
- **dessinateur(trice)-constructeur(trice) industriel(le)** (4 ans)
- **employé(e) de commerce** (3 ans)

Votre dossier de candidature doit contenir une lettre de motivation, un C.V., ainsi que vos bulletins scolaires de 7^e et 8^e années (éventuellement 9^e année).

Renseignements et inscriptions à l'adresse suivante:

Kummer Frères SA
Ressources humaines
Promenade 13, 2720 Tramelan
s.terrier@kft.ch - 032 486 86 86
www.kummer-precision.ch

